



Plainte pour dégradation matérielle

Par **lilette0802**, le **21/12/2017** à **12:23**

Bonjour,

Un soir vers 23 h, je suis allé manger au mcdo. Je me suis endormi dans la voiture, me suis réveillé vers 1 h du matin et le parking était fermé (aucun panneau indiquant une fermeture), le personnel n'est pas venu me dire que le parking fermait. Après multiple appel gendarmerie, police, personne n'a voulu se déplacer, j'ai eu l'accord d'un gendarme pour démonter le boîtier permettant ouverture mais cela n'a pas fonctionné. Plus tard, j'ai vu un accès entre deux barrières en passant par la pelouse et j'ai pu sortir.

Désormais le gérant porte plainte pour dégradation du matériel car on me voit sur la vidéo. J'avais deux options soit casser le boîtier pour sortir soit geler dans la voiture... mais j'ai pu finalement sortir.

Que puis je répondre au gérant et à la gendarmerie car je suis convoqué prochainement.

Merci.

Par **citoyenalpha**, le **24/12/2017** à **04:55**

Bonjour

Vous allez devoir rembourser les frais de réparation du dit boîtier.

Si vous pouvez démontrer que le parking n'indiquait pas d'horaire de fermeture et que ce parking était ouvert au public vous pouvez demander des dommages intérêts pour le

préjudice subit

Restant à votre disposition.